

ANNEXE 4 QUATER

CONTRATS DE PLAN ETAT-REGION

Les PAP 2018 comprennent une rubrique spécifique intitulée « Grands projets transversaux et crédits contractualisés », ayant pour objet de préciser les montants demandés au titre des opérations contractualisées dans les contrats de plan Etat-régions 2015-2020, ainsi que le cas échéant, dans les CPER 2007-2014.

Deux tableaux doivent obligatoirement être renseignés pour les programmes disposant de crédits contractualisés, correspondants aux générations successives de CPER : d'une part la génération 2007/2014, clôturée au 31 décembre 2014, mais pour laquelle des demandes de paiements peuvent se poursuivre ; d'autre part la nouvelle génération, lancée en 2015 et s'étendant jusqu'en 2020.

Crédits de paiement des CPER 2007-2014

Action	CPER 2007-2014 (rappel du montant contractualisé)	AE engagées au 31/12/2018	CP réalisés au 31/12/2018	CP demandés pour 2019	CP sur engagements à couvrir après 2019
Action 1				999 999	999 999
Action 2				999 999	999 999
Opérateur 1					
Opérateur 2					
Total				9 999 999	9 999 999

Éléments d'explication :

Chaque action ou chaque opérateur doit figurer sur une ligne distincte.

Colonne « CPER 2007-2014 (Rappel du montant contractualisé) » : Montant contractualisé au titre de la génération des CPER 2007-2014.

Colonne « AE engagées au 31/12/2018 » : Montant des AE engagées au titre de la génération des CPER 2007-2014.

Colonne « CP réalisés au 31/12/2018 » : Montant prévisionnel des CP réalisés au 31/12/2018, sur la période 2007-2018, au titre de la génération des CPER 2007-2014.

Colonne « CP demandés pour 2019 » : Montant des CP demandés en 2019 au titre de la génération des CPER 2007-2014.

Colonne « CP sur engagements à couvrir après 2019 » : Correspond au montant prévisionnel des AE engagées au titre de la génération des CPER 2007-2014 non couvert par des CP à fin 2019 (= AE engagées au 31/12/2018 - CP réalisés au 31/12/2018 - CP demandés pour 2019).

CPER 2015-2020

Action	CPER 2015-2020 (rappel du montant contractualisé)	AE engagées au 31/12/2018	CP réalisés au 31/12/2018	AE demandées pour 2019	CP demandés pour 2019	CP sur engagements à couvrir après 2019
Action 1	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
Action 2	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
Opérateur 1						999 999
Opérateur 2						999 999
Total	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999

Éléments d'explication :

Chaque action ou chaque opérateur doit figurer sur une ligne distincte.

Colonne « CPER 2005-2020 (Rappel du montant contractualisé) » : Montant contractualisé au titre de la génération des CPER 2005-2020.

Colonne « AE engagées au 31/12/2018 » : Montant prévisionnel des AE engagées au 31/12/2018, sur la période 2015-2018, au titre de la génération des CPER 2015-2020.

Colonne « CP réalisés au 31/12/2018 » : Montant prévisionnel des CP réalisés au 31/12/2018, sur la période 2015-2018, au titre de la génération des CPER 2007-2014 (à renseigner par action ou par opérateur).

Colonne « AE demandées pour 2019 » : Montant des AE demandées en 2019 au titre de la génération des CPER 2015-2020.

Colonne « CP demandés pour 2019 » : Montant des CP demandés en 2019 au titre de la génération des CPER 2015-2020.

Colonne « CP sur engagements à couvrir après 2019 » : Correspond au montant prévisionnel des AE engagées au titre de la génération des CPER 2015-2020 non couvert par des CP à fin 2019 (= AE engagées au 31/12/2018 - CP réalisés au 31/12/2018 - CP demandés pour 2019).

A la suite de ces deux tableaux, un troisième tableau généré automatiquement proposera une synthèse des deux générations de CPER, agréant les demandes formulées pour 2019.

Par ailleurs, une zone de commentaires, à renseigner obligatoirement, vous permettra de préciser utilement les grands déterminants des dépenses prévisionnelles associées aux CPER, en volume et en nature, au titre de 2019, ainsi que les perspectives d'apurement des engagements pris pour les deux générations de CPER. Enfin, cette zone de commentaires a vocation à vous permettre d'analyser dans ses grandes lignes la trajectoire pluriannuelle prévisionnelle des engagements associés à la génération 2015-2020 de CPER.

Programmes et opérateurs contributeurs aux CPER 2007-2014
102 - Accès et retour à l'emploi
103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi
112 - Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire
113 - Paysages, eau et biodiversité (*)
119 - Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements
122 - Concours spécifiques et administration
123 - Conditions de vie outre-mer
124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative
131 - Création
134 - Développement des entreprises et régulations
135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat (**)

142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles
143 - Enseignement technique agricole
144 - Environnement et prospective de la politique de défense
149 - Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture
150 - Formations supérieures et recherche universitaire
157 - Handicap et dépendance
159 - Expertise, information géographique et météorologie
167 - Liens entre la Nation et son armée
172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires
175 - Patrimoines
181 - Prévention des risques (***)
192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle
203 - Infrastructures et services de transports
204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins
206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation
212 - Soutien de la politique de la défense
219 - Sport (****)
224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture
231 - Vie étudiante

(*) y compris ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) et agences de l'eau

(**) y compris ANRU (Agence nationale pour rénovation urbaine)

(***) y compris ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

(****) y compris CNDS (Centre national pour le développement du sport)

Point d'attention : la liste ci-dessus n'est pas strictement exhaustive ou limitative

Programmes et opérateurs contributeurs aux CPER 2015-2020
103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi
112 - Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire
113 - Paysages, eau et biodiversité
123 - Conditions de vie outre-mer
131 - Création
135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat
142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles
144 - Environnement et prospective de la politique de défense
150 - Formations supérieures et recherche universitaire
172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires
175 - Patrimoines
181 - Prévention des risques
203 - Infrastructures et services de transports
212 - Soutien de la politique de la défense
217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables
224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture
231 - Vie étudiante
334 - Livre et industries culturelles
613 - Soutien aux prestations de l'aviation civile
Agences de l'eau
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
Centre national pour le développement du sport CNDS
Ecoles des Mines et Mines Telecom
Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)
Organismes de recherche (CNRS, INRA, IFREMER ...)
Voies navigables de France

Point d'attention : la liste ci-dessus n'est pas strictement exhaustive ou limitative